

DEMANDE INITIALE D'INSCRIPTION EN CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS SPORTIVES

Section sportive handball / CRESAA ski / Classe football / Tennis / Rugby - Autres sports non conventionnés

Peuvent bénéficier des horaires aménagés :

➤ Les élèves admis sur dossier dans les dispositifs conventionnés :

Section sportive Handball / classe football USAV/ CRESAA ski de fond et ski alpin / Tennis TCAV / Rugby RCAV.

➤ Les élèves qui pratiquent un autre sport hors convention à un niveau déjà élevé, nécessitant plusieurs entraînements par semaine et pouvant occasionner des absences scolaires pour raisons de stages ou de compétitions.

ORGANISATION DES HORAIRES

À la rentrée 2019, il existera deux types de classes avec des aménagements d'emploi du temps différents. **Après avis de la commission**, les élèves seront affectés selon l'une de ces deux possibilités en fonction des contraintes d'entraînement.

NIVEAUX	Horaires libération cours			SPORT
Classes N°5 (aménagées pour le ski)				
6 ^{ème}	Mardi après-midi			Skiieurs alpins et nordiques Skiieurs nordiques de 5 ^{ème} en classe N° 4
5 ^{ème}	Jeudi après-midi			
4 ^{ème}				
3 ^{ème}				
Classes N°4 (aménagées pour le handball / football)				
6 ^{ème}	Lundi 15h30	Mardi 14h30	Jeudi 15h30	- Classe football USAV - Section sportive handball - Rugbymans RCAV + skiieurs nordiques niveau 5 ^{ème} libérés tout le mardi après-midi
5 ^{ème}	Lundi 15h30	Mardi après-midi *	Jeudi 15h30	
4 ^{ème}	Mardi 14h30		Jeudi 15h30	
3 ^{ème}				
*Obligation de rester à l'étude ou de s'inscrire dans le dispositif « Devoirs faits » pour les handballeurs et footballeurs de 13h30 à 14h30 avant l'entraînement				
Pour les autres sports le choix de la classe se fait en fonction des horaires d'entraînement spécifiés par l'entraîneur sur la fiche d'inscription ci-jointe.				

Restrictions concernant les options (En raison des contraintes d'emploi du temps)

- A l'entrée en 6^{ème} : incompatible avec la classe Bilingue Anglais-Allemand et le dispositif EMILE en anglais
- A l'entrée en 5^{ème} et jusqu'à la 3^{ème} :
 - Choix de la langue vivante 2 limité à l'espagnol et l'italien.
 - Impossibilité de prendre les enseignements facultatifs « Langue et culture de l'antiquité (latin) » et « euro-allemand ».

• Les élèves inscrits en classe à horaires aménagés doivent obligatoirement adhérer à l'Association Sportive du collège et participer à une activité au minimum.

• L'organisation détaillées des classes à horaires aménagés sport, les droits et devoirs de chacun des acteurs (collège, élève, parents, entraîneur) sont présentés dans un document « **Charte des classes à horaires aménagés pour les élèves sportifs** » (disponible sur le site). Cette charte sera à signer en début d'année scolaire et vaut acceptation du fonctionnement du dispositif.

• Après une première admission, **la reconduction dans le dispositif d'une année sur l'autre est conditionnée par l'avis d'une commission qui se réunit courant juin**. Elle examine l'investissement scolaire et sportif ainsi que le comportement de l'élève sur la base des bulletins scolaires.

1^{ERE} DEMANDE

- ☞ **Elèves entrant en 6^{ème} (Tout secteur)**
- ☞ **Elèves en provenance d'autres collèges entrée en 5^{ème} /4^{ème} / 3^{ème}**

• **A l'entrée en 6^{ème} les élèves domiciliés hors du secteur du collège des Barattes** doivent effectuer une demande de dérogation de la carte solaire dans le cadre de la procédure informatisée « AFFELNET ». Motif : « Parcours scolaire particulier ». Démarche à entreprendre auprès du directeur d'école jusqu'au 17 mai 2019 – Passé ce délai s'adresser directement à la Direction Académique de Haute-Savoie – Service Scolarité

• **A l'entrée en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} fournir une copie des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année 2018-2019**. Si l'élève réside à l'extérieur du secteur du collège Les Barattes, nécessité de faire une demande de dérogation de la carte scolaire (à demander au collège d'origine). Inscription sous réserve de la notification d'acceptation de la Direction Académique de Haute – Savoie.

MODALITÉS

La fiche de candidature est à faire parvenir au collège pour le MARDI 11 JUIN 2019

Dossier géré par M. LOINGEVILLE secrétariat élèves

- **En le déposant au secrétariat des élèves au collège (8h00 – 12h00 / 13h00 – 17h30)**
- **Par courrier postal** : Collège Les Barattes – Secrétariat élèves 5, avenue de Montfleury BP 450
74944 Annecy le Vieux Cedex
- **Par mail** : Ce.0740930J@ac-grenoble.fr en joignant les documents .pdf

La commission se réunira le mardi 18 juin 2019

- Réponse concernant l'admission **à partir du 19 juin** par mail ou courrier postal.

FICHE DE CANDIDATURE CLASSES SPORTIVES A HORAIRES AMÉNAGÉS. 1^{ère} demande

Fiche à transmettre au collège pour le 11 juin 2019

Ce document ne concerne pas les élèves déjà inscrits dans les dispositifs sportifs durant l'année 2018 - 2019

NOM : PRÉNOM : SEXE : M F Date de naissance : .../.../.....

Adresse des parents :

Adresse mail :@..... ☎/...../...../...../...../...../...../...../...../.....

- Niveau de classe à la rentrée 2019 : 6^{ème} / 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}
- Etablissement d'origine (Ecole pour l'entrée en 6^{ème} / collège pour les autres niveaux) :

☞ 1^{ère} demande à l'entrée en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} pour les élèves **provenant d'un autre collège**, documents à joindre : Bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre année scolaire 2018-2019 Copie demande de dérogation (élève hors secteur)

Date et signature des parents :/...../.....

PARTIE À REMPLIR PAR L'ENTRAÎNEUR

• SPORT PRATIQUÉ :

• CLASSE DEMANDÉE en fonction des horaires : N° (2 choix possibles N°4 ou N°5)

• NOM – PRÉNOM de l'entraîneur :

CLUB :

Coordonnée : ☎/.....@.....

• NIVEAU DE PRATIQUE (classement, niveau régional, national...) :

• JOURS ET HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS (y compris les possibles entraînements et stages de comité):

- Le..... deh..... àh.....
- Le..... deh..... àh.....
- Le..... deh..... àh.....
- Le..... deh..... àh.....
- Le..... deh..... àh.....

OBJECTIFS SPORTIFS :

AVIS SUR LA DEMANDE D'ENTRÉE EN CLASSE À HORAIRES AMENAGÉS :

Date : signature :

Décision de la commission :

- Admis Admis avec réserve Refusé